

Plan d'accélération industrielle

## La structure d'animation des écosystèmes cuir dans les starting-blocks



Les premiers écosystèmes cuir lancés en février dernier portent sur trois filières : Chaussure, Maroquinerie et vêtements en cuir, ainsi que Tannerie.

**L'appel à candidature pour le recrutement des ressources humaines chargées du pilotage de la structure d'animation des écosystèmes cuir vient d'être lancé. Considérée comme un dispositif stratégique d'accompagnement des écosystèmes lancés pour le secteur, cette structure doit être opérationnelle en 2017.**

La structure est appelée à coordonner et animer les réseaux d'entreprises que forment les écosystèmes lancés afin de mobiliser les acteurs autour des objectifs inscrits dans les engagements signés avec l'État.

Le ministère de l'Industrie et la Fédération des industries du cuir (FEDIC) s'apprentent à mettre en place la structure d'animation des écosystèmes cuir. Considérée comme un dispositif stratégique d'exécution des contrats de performances du secteur à l'horizon 2020, cette structure doit être opérationnelle en 2017, afin d'animer et coordonner les réseaux d'entreprises que forment les premiers écosystèmes lancés en février dernier portant sur trois filières : Chaussure, Maroquinerie et vêtements en cuir, ainsi que Tannerie. Pour opérationnaliser la structure, les deux parties viennent de lancer un appel à candidature visant le recrutement des ressources dont un Chef du projet Structure d'animation, c'est-à-dire le manager. Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est fixé au 9 décembre 2016.

Rappelons que pour accompagner le développement des écosystèmes cuir, le ministère de l'Industrie et la FEDIC se sont engagés à mettre en place une structure dédiée à l'animation de ces écosystèmes. Le choix a été porté sur la FEDIC pour domicilier cette entité chargée de mobiliser les acteurs autour des objectifs inscrits dans les engagements signés avec l'État. En vertu des 4 contrats de performance conclus en février dernier entre l'État et la FEDIC pour accompagner le déploiement des écosystèmes concernés, la fédération s'engage notamment à créer 35.000

emplois, lancer 40 projets «d'investissement de locomotives» et réaliser un chiffre d'affaires additionnel à l'export de 5,5 milliards de DH à l'horizon 2020.

Notons que dans la logique des écosystèmes introduite par le Plan d'accélération industrielle 2014-2020, les locomotives représentent des leaders industriels nationaux ou étrangers autour desquels s'organisent des PME et TPE dans une démarche d'inclusion, autour de programmes ciblés de coopération. Les unes et les autres tirant des avantages de cette collaboration stratégique qui leur donne plus de visibilité et de perspectives et les aide à gagner en compétitivité et en réactivité.

La structure d'animation est également appelée à participer, aux côtés des agences gouvernementales, à la promotion commerciale et de l'image du cuir marocain, ainsi qu'à l'attraction des investissements, et ce, tant au Maroc qu'à l'international. Et ce n'est pas tout. Elle doit aussi appuyer les dossiers transverses phares (formation, foncier, informel, etc.), encadrer les opérateurs privés et assurer le monitoring de l'opérationnalisation des écosystèmes.

À souligner que l'industrie marocaine du cuir couvre des activités diversifiées. Elle est composée d'une branche tannerie de base exportatrice en partie, mais travaillant surtout pour les besoins du marché local, une branche maroquinerie et vêtements en cuir, ainsi qu'une filière chaussure orientée presque exclusivement vers l'export. Globalement le secteur réalise un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de DH, dont 3,9 milliards à l'export et assure environ 21.000 emplois. ■

Moncef Ben Hayoun